



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE

- 01** Introduction
- 03** Nos interventions
- 12** Nos adhérents
- 14** Bilan financier
- 16** Intégration de l'AIC
- 17** Partenariats
- 19** Recrutement de notre délégué général
- 20** Rencontre avec le ministre de l'Education nationale
- 21** Presse
- 22** Livre d'or

INTRODUCTION

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Créée en janvier 2020, l'Association Parlons Démocratie vise à diffuser la connaissance des institutions démocratiques et à favoriser l'engagement citoyen auprès du plus grand nombre et tout particulièrement auprès du public scolaire. La démocratie n'est jamais un acquis, elle est toujours à promouvoir et à défendre. Or, durant les dernières décennies, l'abstention n'a cessé de progresser en France et la confiance dans les institutions politiques s'est effritée. En conséquence, c'est la légitimité des décisions publiques qui est remise en cause.

Si les causes de cette crise démocratique sont nombreuses, l'une d'entre elles réside dans la méconnaissance du fonctionnement de la démocratie. C'est à répondre à cette méconnaissance qu'œuvre Parlons Démocratie, association composée principalement d'agents publics ayant une connaissance de l'intérieur du fonctionnement des institutions politiques.

Comment fonctionne la démocratie ? Qui fait la loi ? Comment la justice est-elle rendue ? À quoi sert un Parlement ? Quels sont le rôle et les pouvoirs de l'Union européenne ? Quels sont les grands principes démocratiques ?

C'est à répondre à ces questions que Parlons Démocratie consacre son énergie, notamment auprès des plus jeunes générations, mais aussi à l'attention des étudiants et du grand public, dans la plus stricte neutralité politique.

2

NOS VALEURS

Dans sa charte des valeurs, Parlons Démocratie s'engage à promouvoir et défendre les valeurs suivantes :

La neutralité, notamment politique : l'association et ses intervenants observent une stricte neutralité religieuse, philosophique et politique, tant dans son fonctionnement que dans ses interventions. L'association n'adhère à aucune formation politique. Elle n'accepte aucun don provenant d'un parti ou d'une formation politique.

L'indépendance : les membres de l'association ne représentent pas les institutions publiques au sein desquelles ils travaillent ou ont travaillé. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la communication institutionnelle de ces dernières.

La transparence : en cohérence avec les valeurs de citoyenneté et de démocratie, l'association s'engage à tendre vers l'exemplarité en termes de transparence s'agissant de son fonctionnement interne et notamment de ses ressources financières.

La démocratie interne : l'association se situe dans une perspective de mise en valeur et de défense de la démocratie sous toutes ses formes. Elle se conforme, dans son fonctionnement interne, aux principes démocratiques.

D'une manière générale, l'association inscrit son action dans le cadre des valeurs républicaines.

NOS INTERVENTIONS

Nous intervenons principalement en milieu scolaire (école, collège, lycée), en particulier lors des enseignements d'enseignement moral et civique. Nos adhérents peuvent réaliser des interventions dans tout autre cadre (associatif, éducation populaire...) qui correspond à notre charte des valeurs.

Les interventions peuvent avoir lieu en présentiel ou à distance, via une application de visioconférence et sont réalisées par des professionnels des institutions. Elles se déclinent en **trois formats principaux** :



Les interventions dialoguées :

Présentation suivie d'une discussion portant sur des thématiques liées au fonctionnement de la démocratie. Par exemple : "Qu'est-ce que la démocratie ?", "comment se fabrique une loi ?", "comment est organisée la justice?"



Les simulations de débats parlementaires :

Il s'agit de jeux de rôle dans lesquels chaque participant incarne un protagoniste du débat parlementaire (ministre, rapporteur, président de commission, parlementaire...).



Nouveau module - Les réécritures participatives de règlements intérieurs :

Il s'agit d'un processus participatif permettant aux élèves - en lien avec la direction et le personnel enseignant - de participer à la réécriture du règlement intérieur de leur établissement.

Des interventions peuvent également être organisées au bénéfice de professionnels (enseignants, formateurs, etc.) dans le cadre de la formation continue.

Les interventions de Parlons Démocratie en milieu scolaire et universitaire sont réalisées **à titre bénévole et gratuit**.

4

INTERVENTIONS DIALOGUÉES

TRANSMETTRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Basées sur un échange nourri entre les intervenants et les élèves, les interventions dialoguées sont notre principal instrument de transmission.

"Qu'est-ce que la démocratie ?" , "comment se fabrique une loi ?" , "comment est organisée la justice ?" : les sujets abordés concernent les fondamentaux des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et permettent de faire comprendre le fonctionnement de notre démocratie.

Les professionnels qui interviennent en binôme, apportent aux élèves des exemples concrets et des anecdotes qui ancrent les informations partagées dans la réalité et permettent une meilleure compréhension des concepts abordés. Ils répondent par ailleurs aux nombreuses autres questions que les jeunes se posent sur la vie publique.

Ce format permet aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer leur esprit critique. Il est souvent combiné aux simulations de débats parlementaires.



5

SIMULATIONS DE DÉBATS PARLEMENTAIRE

INCARNER POUR APPRENDRE

Les élèves se voient transmettre une proposition de loi fictive, sur un sujet de nature à les intéresser (vote à seize ans, régulation des trottinettes électriques...)

Placés dans les conditions d'un débat parlementaire, ils préparent des amendements avant le déroulement de la séance. Le jour J, les élèves endossent les rôles des protagonistes du débat parlementaire (ministres, rapporteurs, présidents de commission, parlementaires...). afin de présenter leurs amendements et de tenter de les faire adopter, avant d'adopter - ou de rejeter - la proposition de loi.

En incarnant ses acteurs, les élèves apprennent le processus d'élaboration de la loi de manière active, ils développent par ailleurs des compétences cruciales pour leur avenir de citoyens, telles que l'argumentation, la capacité à défendre un point de vue, à argumenter, à écouter, à changer d'avis et à respecter les autres opinions.



6

RÉÉCRITURE PARTICIPATIVE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TRANSFORMER SON QUOTIDIEN PAR LA DÉLIBÉRATION

La pratique de la démocratie en situation réelle - avec un impact concret sur les règles qui concernent les élèves - est un outil pédagogique ayant le potentiel de marquer durablement la vie des établissements et d'être un jalon important dans la formation des futurs citoyens.

Collaboration, capacité à faire des propositions d'intérêt général, prise de parole en public... : en s'impliquant directement dans la définition des règles qui les concernent, les élèves acquièrent par la pratique les compétences qui leur seront indispensables dans leurs vies citoyennes.

Nous apportons notre expertise en matière de rédaction de textes normatifs et d'animation des processus participatifs aux établissements qui souhaitent conduire ces réécritures.



RETOUR SUR LA RÉÉCRITURE PARTICIPATIVE DU COLLÈGE "LA VARANDAINE"

7

Nous avons été sollicités par l'inspectrice de l'académie de Dijon et la principale du collège la Varandaine, à Buxy, pour participer à la réécriture participative du règlement intérieur de l'établissement. Cette réécriture a été motivée par le fait que le règlement était ancien et avait suscité des contestations de la part des élèves au sujet de leur tenue vestimentaire.

La principale a choisi d'impliquer tous les élèves dans le processus de réécriture du règlement intérieur de l'établissement et a demandé à notre binôme d'intervenants, composé d'un professionnel de la participation citoyenne et d'un administrateur de l'Assemblée nationale, de coordonner le processus.

Thèmes abordés



Notation de l'engagement des élèves



CDI et informatique



Propreté de l'établissement



Tenue vestimentaire des élèves

Le processus participatif a duré deux mois, il comprenait **quatre phases** :

1. L'information des délégués de classe

La principale a choisi de donner aux délégués des classes un rôle de pivot dans le travail participatif.

Cette phase comprenait l'explication du processus participatif, la présentation du règlement intérieur existant ainsi qu'une discussion générale sur les thèmes mis en concertation.

2. La définition des modalités de consultation des classes

Nous sommes intervenus pour présenter ce qu'est un règlement intérieur sur le plan juridique, former les délégués à la conduite d'un débat serein et les accompagner dans l'identification des points de désaccord et dans l'élaboration d'un questionnaire pour consulter les autres élèves.

3. La formulation des propositions d'articles par les élèves.

Les délégués ont organisé des discussions en heure de vie de classe sur les quatre thèmes retenus, **permettant ainsi à chaque élève de participer**. Un relevé des échanges et des propositions a été transmis à Parlons Démocratie.

4. La décision des délégués sur les propositions à soumettre au conseil d'administration.

Nos intervenants ont aidé les élèves à formuler des propositions d'articles sur la base du relevé des échanges en faisant émerger les points de consensus et de débat.

Les délégués ont débattu des propositions et rédactions, aboutissant à une liste de propositions transmises à la cheffe d'établissement.

Le conseil d'administration a validé la grande majorité des articles. Les modifications apportées par la direction, issues notamment de la concertation avec les autres parties prenantes (parents, enseignants, personnels) ont reçu l'approbation des représentants des élèves au conseil d'administration. **La rédaction finale du règlement a été votée à l'unanimité du conseil d'administration.**

De l'avis de l'équipe de direction du collège et des enseignants présents, ce processus a permis aux collégiens de **s'approprier le règlement de l'établissement et de développer des qualités nouvelles.** Il est attendu que les collégiens respectent plus un règlement intérieur qu'ils auront participé à écrire.

Quelques chiffres :

83% des élèves considèrent avoir une bonne connaissance du règlement intérieur.
(38% avant le processus)

75% des élèves ont le sentiment qu'ils ont appris à mieux exprimer leurs idées à l'oral.

79% des élèves ont considéré le règlement intérieur comme utile.
(30% avant le processus)

96% des élèves ont changé d'avis au moins une fois pendant les débats.



9

FORMATION DES ENSEIGNANTS

PÉDAGOGIE DÉMOCRATIQUE & INSTITUTIONS

Nous réalisons des conférences et des formations auprès du corps enseignant et du personnel de l'Education nationale sur le fonctionnement des institutions et pour présenter nos innovations pédagogiques en matière d'enseignement moral et civique.

Les enseignants auprès desquels nous intervenons sensibilisent par la suite un grand nombre d'élèves. Les échanges avec les professionnels de l'éducation nous permettent par ailleurs de mieux comprendre leurs conditions d'enseignement et de faire évoluer nos méthodes.

En 2022, nous sommes intervenus dans l'académie de Dijon pour parler du fonctionnement de la justice et réaliser des simulations parlementaires. Nous avons également participé aux "cafés citoyenneté" de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) sur des sujets tels que la liberté de la presse, l'innovation démocratique et le fonctionnement de l'Union européenne.

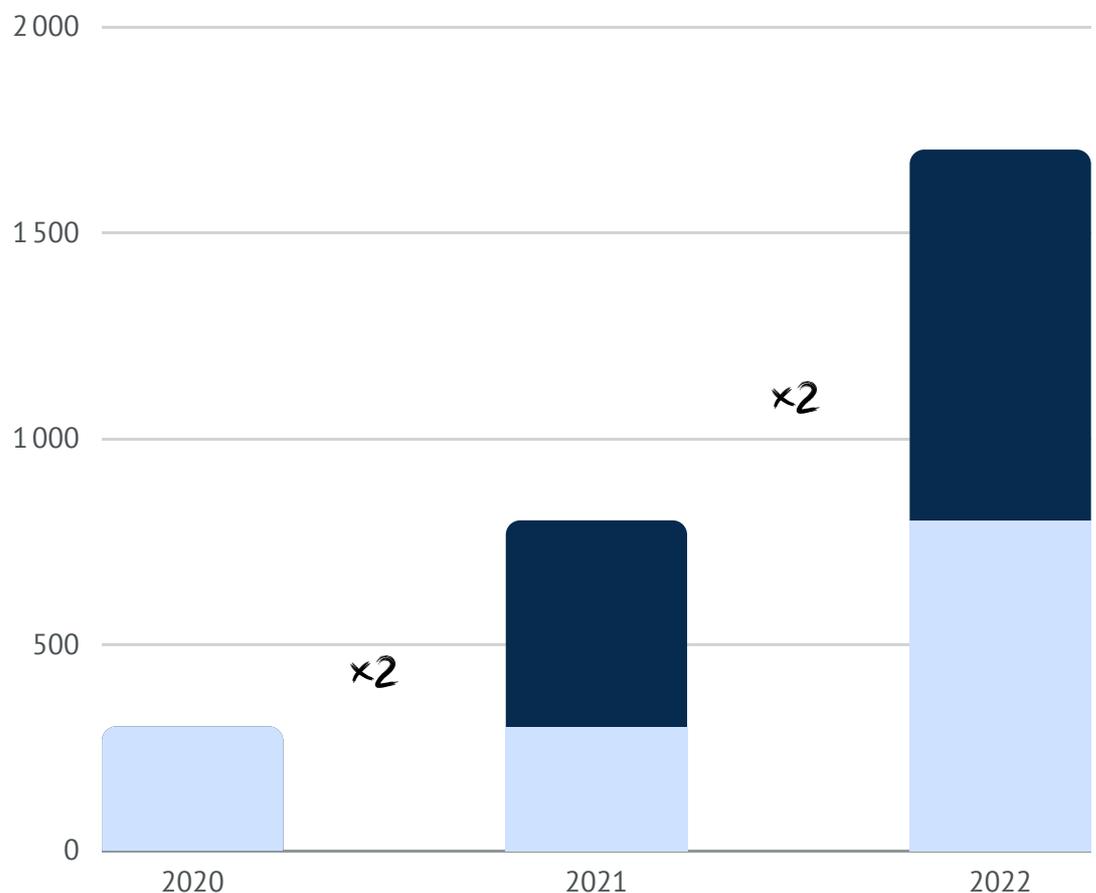


10

INTERVENTIONS EN 2022

Avec 38 interventions réalisées, nous avons touché en 2022 un public plus important que les années précédentes, nous avons sensibilisé **1662 personnes, soit plus du double de l'année 2021.**

Nous sommes intervenus auprès d'écoles, de collèges et de lycées, ainsi qu'après d'étudiants, de jeunes en service civique et d'enseignants.



11

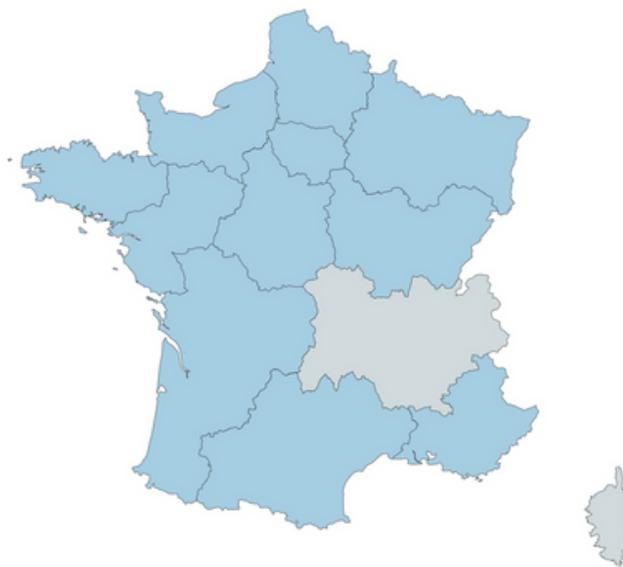
INTERVENTIONS EN 2022

Notre association mène principalement ses interventions dans les établissements scolaires. Celles-ci couvrent la majorité des régions métropolitaines.

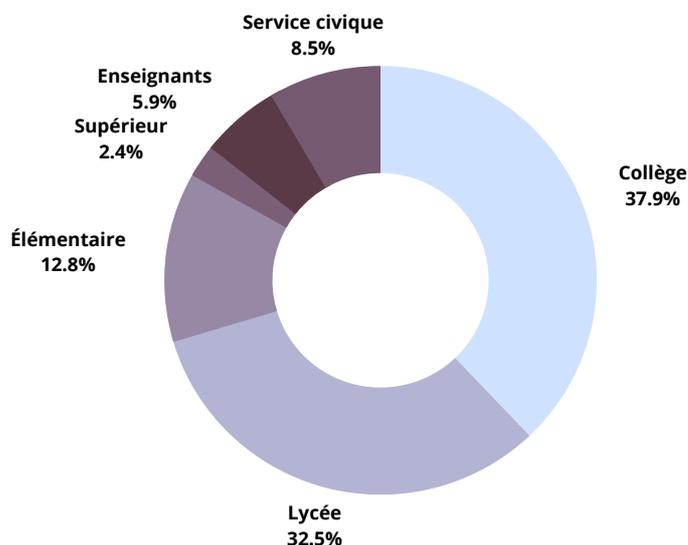
En 2023, nous prévoyons de nous étendre à l'ensemble de la métropole et avons également initié un projet avec des élèves de La Réunion.

Nous prêtons une attention toute particulière aux élèves issus d'établissements classés REP ou REP+.

GÉOGRAPHIE



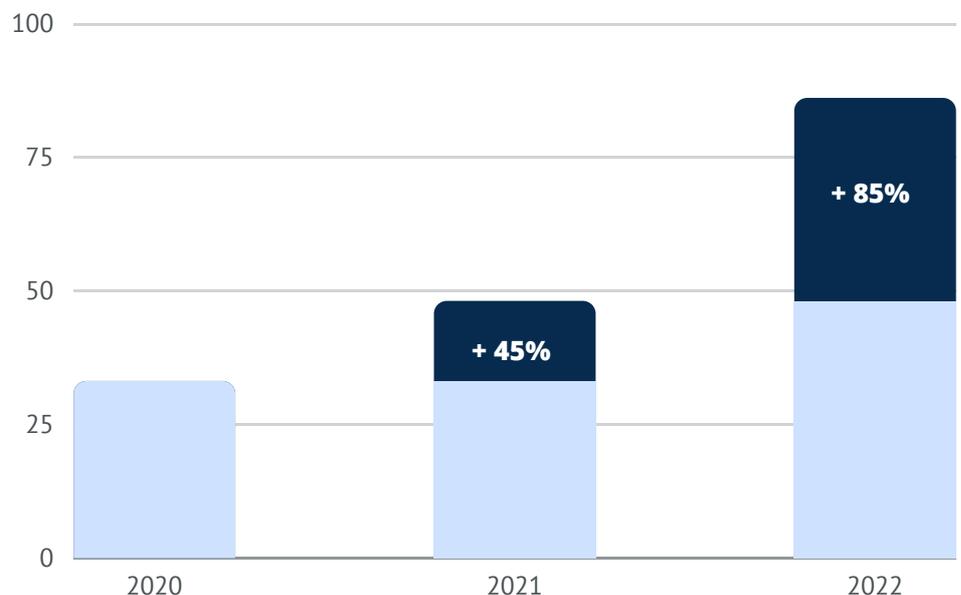
PUBLICS



NOS ADHÉRENTS

Avec 85 adhérents, nous avons doublé le nombre de nos membres entre 2021 et 2022 !

Nous avons constaté une augmentation constante des demandes d'adhésion. Les demandes sont systématiquement examinées et validées par le conseil d'administration afin de garantir la conformité avec notre charte de valeurs. Au départ, nos adhérents étaient principalement des fonctionnaires parlementaires, mais nous avons vu une diversification de nos profils d'adhérents, incluant des fonctionnaires territoriaux, des fonctionnaires européens, des magistrats, des préfets, ainsi que des professeurs de droit constitutionnel, et des professionnels de l'Education nationale.



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de notre association prévoient que le conseil d'administration de l'association se compose de dix membres, élus pour deux années par l'Assemblée générale, dans le respect du principe de parité. **Il se renouvelle pour moitié chaque année et se réunit chaque mois.**

Prénom	Nom
Clémentine	Castello
Thomas	Blohorn
Sylvie	Boulle
Eric	Buge
Philippe	Dautry
Nicole	Klein
Geoffroy	Laurin
Foulques	Renard
Pascale	Rey Pantz
Antoine	Stéphany

L'association est également composée d'un bureau :

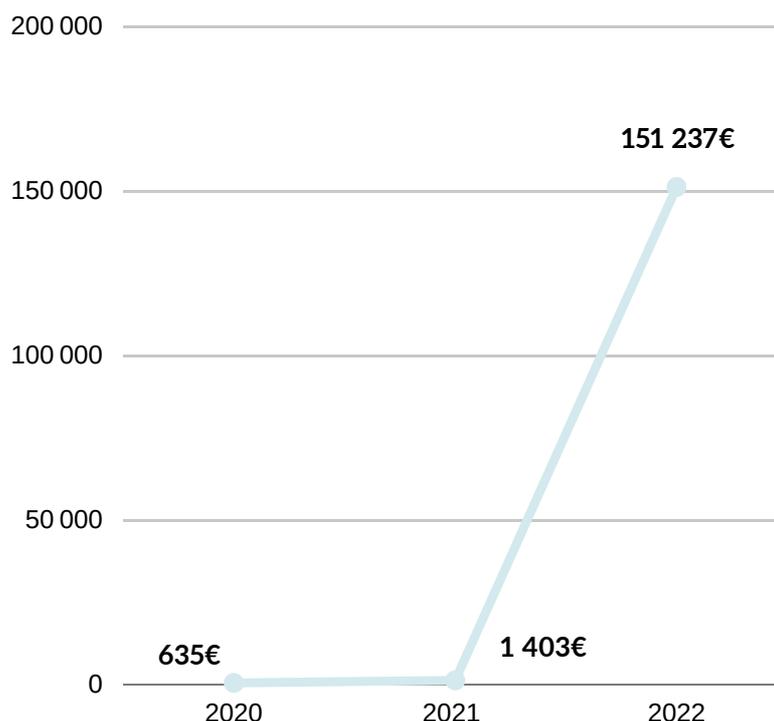
Prénom	Nom	Fonction
Eric	Buge	Président
Foulques	Renard	Trésorier
Antoine	Stéphany	Secrétaire

Note : Mathilde Bouchardon était membre du C.A. et trésorière de l'association jusqu'en juillet 2022

NOTRE BILAN FINANCIER

14

RECETTES :



TOTAL : 151.237 €

- La plus grande partie de notre budget nous vient de la **subvention obtenue de l'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes (A.I.C)** de 140 000€
- Nous avons reçu 5 000€ de la ville de Paris
- Nous avons reçu 5 000€ de l'Education nationale
- Les cotisations de nos adhérents s'élèvent à 1 237€

15

DÉPENSES :

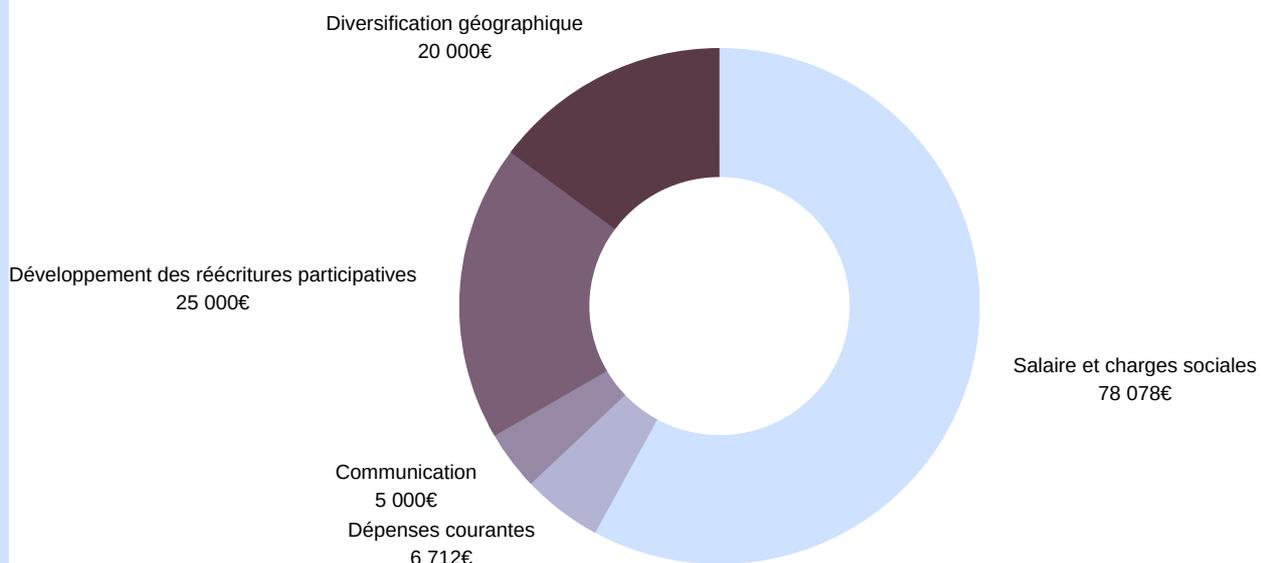
Les dépenses de l'année 2022 s'élèvent à **12 416€** dont :

- 10 012€ de salaire et cotisations sociales
- 2 404€ de dépenses courantes

Le graphique ci-après présente le budget prévisionnel pour 2023.

La diversification géographique vise à créer des antennes locales et de mieux cibler les établissements qui ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour prendre en charge les frais de déplacement de nos intervenants.

Nous prévoyons également de mettre l'accent sur le développement du format "réécritures participatives des règlements intérieurs des établissements.



TOTAL : 134.790€

INTEGRATION DE L'AIC

Parlons Démocratie a été sélectionnée parmi 200 candidatures pour intégrer l'accélérateur d'initiatives citoyennes. Ce programme a pour objectif de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général et de les soutenir dans leur développement.

L'intégration de l'AIC a permis de nombreuses avancées pour l'association. Tout d'abord, notre relation avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) s'est renforcée, ce qui a permis une meilleure compréhension des besoins et des objectifs de l'administration. Grâce au bureau de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, nous avons rencontré les référents citoyenneté des académies. Par ailleurs, les ressources fournies par le programme ont permis le recrutement de Raphaël Culliford, notre délégué général (voir p19).

Enfin, grâce à ce programme, nous avons noué deux partenariats académiques pilotes, que nous comptons répliquer dans d'autres académies.





**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE DE NICE

Près de 1500 élèves potentiellement sensibilisés

Nos adhérents interviendront auprès de toutes les classes de 3ème et de première de sept établissements, répartis entre le Var et les Alpes Maritimes. La partenariat comprend trois lycées et quatre collèges. Nous créons une antenne dédiée à la région sud-est pour répondre aux besoins de ce projet.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE DE DIJON

Près de 1500 élèves potentiellement sensibilisés

Nos adhérents interviendront dans l'ensemble des établissements de la ville de Mâcon soit 8 établissements (quatre collèges, deux lycées généraux, un lycée professionnel ainsi qu'un Établissement Régional d'Enseignement Adapté).

Nous travaillons par ailleurs à la réécriture du règlement intérieur de deux établissements de l'académie et avons dispensé une formation sur l'organisation de la justice dans le cadre de la formation continue des personnels enseignants et de direction de l'académie.

18



PARTENARIAT AVEC L'APHG

La formation des professeurs aux institutions et au fonctionnement de la démocratie est un moyen essentiel pour multiplier notre impact auprès des élèves.

En sensibilisant les enseignants aux principes fondamentaux de la démocratie et en les outillant pour les partager de manière concrète et efficace, nous renforçons leur capacité à transmettre les valeurs démocratiques.

PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PARIS



Nous avons mis en place une convention triennale avec la ville de Paris pour développer nos actions auprès des jeunes sur le territoire et nous faire connaître des agents municipaux pour susciter de nouvelles adhésions. La convention comprend une subvention annuelle de 5000€.

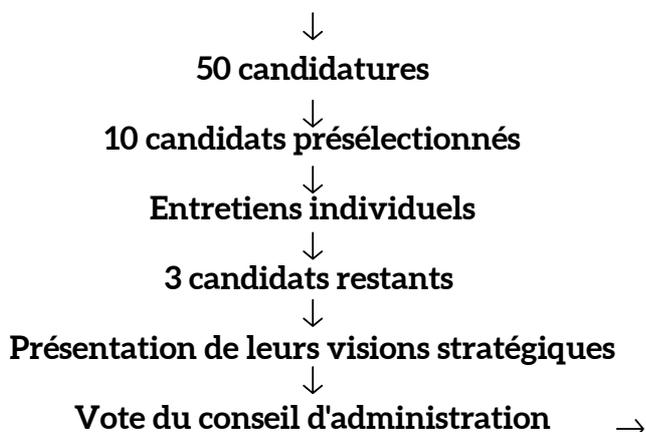
19

RECRUTEMENT DE NOTRE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Nous avons lancé au mois de septembre le recrutement d'un délégué général pour notre association. Nous avons reçu cinquante candidatures, et dix profils ont été pré-sélectionnés pour passer un entretien. Pour évaluer leur vision pour l'avenir de l'association, nous avons demandé aux trois derniers candidats de présenter leur vision stratégique et avons soumis leurs candidatures au vote du conseil d'administration. Le vote final a conduit au recrutement de Raphaël Culliford.

Notre délégué général travaillait auparavant au cabinet du président du Conseil Economique Social et Environnemental sur l'élaboration de conventions citoyennes, il a fondé quelques années plus tôt l'entreprise Élan, spécialisée dans l'accompagnement de structures de l'économie sociale et solidaire et a dirigé l'association Global Shapers à Lyon. Cette association effectuait notamment des actions d'éducation populaire.

Recrutement



20

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nous avons été reçus par le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, en décembre 2022. Nous avons échangé à propos des défis auxquels nous sommes confrontés et des actions que nous avons déjà entreprises pour atteindre nos objectifs. Le ministre s'est montré très intéressé par nos initiatives, il a exprimé son soutien envers notre démarche. Nous avons également eu l'opportunité d'échanger des idées sur la façon de renforcer la coopération entre notre association et le ministère de l'Education nationale pour maximiser l'impact de nos actions.



Le Monde, tribune du 28 juin 2022

Eric Buge et Jean-Louis Nadal L'école doit être le lieu d'apprentissage de la démocratie, mais elle n'y arrivera pas seule

Le président de l'association Parlons démocratie et son président d'honneur soulignent le rôle indispensable de l'enseignement dans la formation des jeunes citoyens et appellent à la mobilisation des hauts fonctionnaires dans le cadre de l'éducation civique

L'abstention, qui était de 15 % au second tour des élections législatives de 1978 et de 40 % à celui de 2002, a atteint 54 % dimanche 19 juin. Cette évolution dramatique pour la démocratie, quand elle est considérée d'un point de vue général, l'est encore davantage pour les jeunes. Plus de deux tiers des 18-34 ans n'ont pas participé au dernier scrutin législatif, contre seulement un tiers des électeurs âgés de plus de 70 ans. C'est ainsi toute une génération qui n'a pas pris part au scrutin.

Cette situation n'est pas sans effets politiques, à un moment où les enjeux de long terme, auxquels les plus jeunes sont les plus sensibles, deviennent essentiels dans la vie collective. Elle n'est pas non plus sans effets démocratiques, la légitimité des élus reposant directement sur la participation populaire aux élections.

Comme l'ont montré sociologues et politistes, les causes de cette abstention tendanciellement croissante sont nombreuses : défiance accrue vis-à-vis des responsables et des partis politiques, préférence pour d'autres formes d'engagement, désenchantement quant à la capacité ou à la volonté des élus à changer

les choses. Les jeunes en particulier n'hésitent pourtant pas à s'engager pour les causes auxquelles ils croient.

Mais l'abstention trouve aussi l'une de ses sources dans l'éloignement ou la méconnaissance de nos institutions démocratiques. Si la participation aux élections municipales est habituellement plus importante que pour les élections départementales ou régionales, c'est que les rôles du maire et du conseil municipal sont davantage connus que ceux de leurs homologues départementaux et régionaux.

Comme bien d'autres, Parlons démocratie, association apolitique qui se donne pour mission de diffuser la connaissance des institutions démocratiques dans les écoles, collèges et lycées de la République, est le réceptacle des attentes et des inquiétudes démocratiques des plus jeunes générations. Partout, nos interventions suscitent un vif intérêt de la part des jeunes, y compris de ceux dont les enseignants nous indiquent qu'ils sont en situation de décrochage ou qu'ils ont l'habitude de perturber la classe. Les questions fusent, les provocations parfois aussi. Mais tous les sujets sont mis sur la table et le

débat s'engage, faisant progresser les jeunes dans la connaissance des institutions et dans la conscience politique.

Ces derniers ont des idées bien précises sur les élections, qui se manifestent en particulier à l'occasion des dizaines de simulations de débats parlementaires que nous avons organisées sur l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans. À notre étonnement, les jeunes ne sont en général pas spontanément favorables à cette proposition. La raison n'est pas celle que l'on pourrait croire : ce n'est pas qu'ils se désintéressent

de la politique, mais au contraire, qu'ils la portent en si haute estime qu'ils considèrent qu'ils ne disposent pas encore des armes pour la comprendre. Qu'ils finissent par voter pour ou contre l'abaissement à 16 ans de l'âge du vote, ils proposent et obtiennent quasi systématiquement pour un renforcement de l'éducation civique.

Pédagogie de la rencontre

Ils rejoignent en cela les propositions qui sont formulées, rapport après rapport, pour renforcer l'enseignement des institutions et du fait démocratique à l'école. L'Assemblée nationale, la Cour des comptes et le Conseil économique, social et environnemental viennent, au cours de la dernière année, de rendre des rapports très détaillés en ce sens, qui conduisent tous à la nécessité de renforcer l'éducation à la citoyenneté. Cette demande est également ressortie avec force des panels citoyens organisés dans le cadre des États généraux de la justice.

Tous sont d'accord : l'école doit être le lieu d'apprentissage de la démocratie. Mais elle n'y arrivera pas seule. Les forces vives de la République (anciens élus locaux, magistrats, préfets, administrateurs...), en activité comme en re-

traite, constituent des ressources d'expérience et de connaissance qui devraient être mises au service de cette cause. Leur témoignage incarné de l'intérêt général suscite l'intérêt des élèves. Se constitue alors une pédagogie de la rencontre avec des responsables de terrain, des professionnels qui ont, durant toute une vie au service de la chose publique, acquis ce souffle pédagogique qui peut animer la conscience civique des plus jeunes.

Si l'on souhaite retenir durablement l'attention des jeunes, il faut mettre en œuvre, en plus des enseignements traditionnels, une pédagogie vivante et novatrice. Nous en faisons l'expérience au travers des séances interactives et des simulations de débats que nous organisons en classe. Sans de l'écoute, respect mutuel, capacité à convaincre et à créer des compromis sont autant de savoir-faire suscités par ces formes pédagogiques originales. Elles pourraient s'enrichir de visites plus systématiques d'institutions et de séances de travail sur le règlement intérieur de l'établissement, qui permettraient son appropriation voire sa discussion. Les enseignants qui le souhaitent devraient être initiés à ces

méthodes, dans le cadre d'une formation continue renforcée.

Ce n'est que par cette action de long terme que l'hémorragie de la défiance pourra être stoppée. Au-delà des institutions éducatives, il appartient aux forces vives de la République de prendre leur part dans la construction des citoyens de demain. Toutes les énergies porteuses de cet espoir pourraient être réunies autour de l'éducation nationale, à tous les niveaux, des communes aux régions, par exemple au travers d'académies de la citoyenneté ou de l'association systématique, sur tout le territoire, des jeunes au fonctionnement des institutions publiques. ■

Eric Buge est président de l'association Parlons démocratie et lauréat du prix pour l'innovation démocratique. Il est l'auteur du « Droit de la vie politique » (Presses universitaires de France, 2018) ; **Jean-Louis Nadal**, président d'honneur de la même association, est procureur général honoraire près la Cour de cassation

LES ENSEIGNANTS POURRAIENT ÊTRE INITIÉS À DE NOUVELLES MÉTHODES, DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Haut Anjou, 25 mars 2022

Haut Anjou 25/03/22

LE LION-D'ANGERS.

Et si on parlait démocratie ?

Lundi 21 mars, le collège François-d'Assise a invité des membres de l'association Parlons démocratie à intervenir devant les élèves de 3^e. Parlons démocratie est une association ayant pour objet de partager le plus largement possible la connaissance des institutions et du fonctionnement de la République. Elle est composée de personnes qui travaillent ou qui ont travaillé dans les institutions publiques (Parlement, collectivités territoriales, juridictions, etc.). Lundi 21 mars, Éric Buge, en poste au conseil d'État, et Adrien Laurent, administrateur à l'Assemblée nationale, ont apporté leur vision de l'intérieur, en évitant l'écueil du parti pris, pour mieux comprendre le fonctionnement et le jeu démocratique.

Jeux de rôle

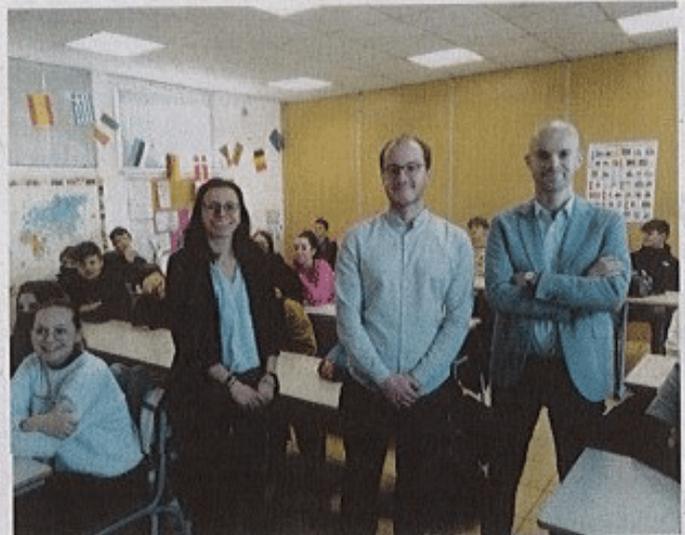
« Qui fait la loi ? Les citoyens ont-ils leur mot à dire ? À quoi sert un parlement ? Comment

travaille un parlementaire ? Quels sont le rôle et les pouvoirs de l'Union européenne ? Quels sont les grands principes démocratiques ? Ces questions sont essentielles pour comprendre comment sont prises les décisions collectives et comment fonctionnent nos démocraties », explique Éric Buge.

Avec Adrien Laurent, ils ont invité les collégiens à participer aux simulations de débats parlementaires. Des jeux de rôle dans lesquels chaque participant incarne un protagoniste du débat parlementaire : ministre, rapporteur, président de commission, parlementaire, etc. « Ceci permet d'expérimenter la délibération collective. »

À l'ordre du jour, deux questions : faut-il légaliser le vote à partir de 16 ans ? Comment réduire le gaspillage alimentaire et mieux contrôler le recyclage des déchets ?

Une fois le projet de loi présenté, les amendements — travaillés en amont en classe avec



Des membres de l'association Parlons démocratie sont intervenus devant les élèves de 3^e de François-d'Assise.

les professeurs d'enseignement moral et civique — proposés, les débats et échanges ont eu lieu, vifs quelques fois, jusqu'au vote final.

Les collégiens ont ainsi mieux appréhendé la rédaction d'un texte de loi, la préparation d'une loi, les liens entre

Assemblée nationale et Sénat avec la navette parlementaire. « En tant que citoyennes et citoyens, nous sommes tous amenés à participer, directement ou non, à la vie de la collectivité [...]. Même si nous ne participons pas, des décisions sont prises en notre nom. »

Quelques exemples :



lun. 28 nov. 2022 16:16 ☆ ↩ ⋮

Cher Monsieur;

Nous sommes vraiment ravis de vos interventions, tant mes collègues que nos élèves et nous tenions à vous en remercier très sincèrement. Remerciez aussi de notre part M. Morando dont je n'ai pas l'adresse. Vous avez beaucoup apporté à nos élèves et la séance a été passionnante et très formatrice pour nous aussi. J'espère que nous pourrions renouveler cette collaboration.

Pour information, les élèves de mon groupe ont voté ce matin et 23 élèves étaient contre l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans, un pour et une n'a pas pu trancher !

Merci à l'association Parlons démocratie pour cette proposition de simulation de débat très fructueuse.

Bien à vous,

I
Lycée Calmette, Nice



COQUILLARD ISABELLE @CoquillardI · Dec 13, 2022

Intervention de @ParlonsDem sur la justice (principe, organisation, acteurs...). Et une simulation de procès pour donner chair aux concepts. Un souci de répondre à chacune de leur question de manière précise mais accessible à leur âge. Des élèves ravis !



C. Babin @CBabin13 · Jun 1, 2022

Aujourd'hui, une super intervention de Parlons Démocratie auprès des 3èmes sur le thème "comment fait-on la loi ?" et le rôle des parlementaires ! Merci à @ParlonsDem ! #HG @hgemcreims @PE_Lalmy @MarcBauland



Philippe Prudent @PhPrudent1 · Mar 31, 2022

Café virtuel @APHG_National en cours, animé par @GuimonnetCh, sur une question d'actualité, avec @e_buge qui nous propose une belle présentation à la fois historique et juridique de la notion de responsabilité en politique. #APHG

CAFÉ VIRTUEL DE 
Jeudi 31 Mars-19h30

Parlons démocratie

*Quel contrôle de la probité
des élus ?*



Claire Thoury @clairethoury · Dec 16, 2021

La commission temporaire "Participation démocratique" du @lecese reçoit aujourd'hui @BoinMarine @Cnajep @GCazcarra @ParlonsDem @Electeursherbe pour parler d'engagement et de participation citoyenne. Merci pour ces échanges passionnants !

